

Le mot du maire



Chers Concitoyens,

L'arrivée tant attendue des beaux jours nous amène déjà en juin de cette année 2018, où tant d'évènements ou de décisions auront lieu après ce rigoureux hiver que nous avons vécu...

Le début du printemps concorde toujours, dans les mairies et syndicats, avec le budget pour l'année à venir : le conseil municipal d'AUFFERVILLE a voté le budget principal à l'unanimité en privilégiant le personnel communal, les équipements et aménagements de la commune, et le tout sans augmenter la part communale des impôts !

Des décisions importantes ont encore été prises, telles que la rénovation du logement vacant et l'installation de trois ralentisseurs dans la traversée du bourg pour la sécurité de l'école et des citoyens, sans oublier l'équipement de l'école en tableaux numériques pour le bonheur de nos écoliers !

De nombreux dossiers avaient également pris du retard suite à la lourdeur des démarches administratives, et aussi par le souhait de la municipalité d'obtenir des subventions de l'ordre de 40 à 50 % selon les travaux, ce qui n'était pas négligeable pour la bonne santé financière de la commune ! C'est le cas de l'aire de jeux pour enfants qui devrait ouvrir ses portes très prochainement et du système d'alerte de l'école dans le cadre du P.P.M.S. Le gros chantier de goudronnage des trottoirs va enfin pouvoir se concrétiser et devrait s'étaler sur une période d'un mois pour s'achever courant juillet...

Le PLU est bel et bien lancé, et après avoir retenu le cabinet d'étude EU.CREAL, la commission municipale travaille sérieusement sur ce vieux projet communal. J'estime que cette entière réorganisation de l'Urbanisme de notre village est indispensable, et je mettrai tout en œuvre afin que ce lourd dossier soit validé et définitivement achevé pour fin 2019, tel est mon objectif et celui du conseil municipal...

Les beaux jours apportent également la joie des sorties scolaires pour les enfants de notre école. Ils pourront cette année encore profiter d'un large choix de voyages et animations qui leurs seront proposés avec le concours des enseignantes, de l'amicale scolaire et des municipalités de notre RPI.

Certains d'entre vous auront pu apercevoir des travaux sur le forage

d'eau communal en avril dernier : une nouvelle réglementation (dont vous trouverez le détail dans une page spéciale de ce bulletin) nous a obligés à neutraliser et reboucher définitivement notre captage d'eau qui datait des années 1900... J'étais bien entendu défavorable à cette mesure, et malgré les reproches qui m'ont été faits, je n'avais aucune autre solution à proposer, si ce n'était que d'appliquer cette obligation.

Tout simplement pour vous rappeler que le Maire n'est pas toujours le seul décisionnaire dans sa commune, et qu'il doit parfois se soumettre à des ordres de l'administration, même jugés absurdes !

La distribution de ce nouveau bulletin municipal ouvrira les portes du mois de Juin et des beaux jours d'un été, je l'espère, prometteur...

Nous aurons bien entendu l'occasion de nous retrouver à de nombreuses manifestations au sein de notre village avec la fête de l'école, la fête des voisins, et les festivités du 14 Juillet... Je remercie une fois de plus tous ces bénévoles qui prennent à cœur d'organiser de telles animations pour la joie et le bien-être de tous les Auffervillois !

Je vous rappellerai enfin la décision de la municipalité d'organiser dans notre village, en collaboration avec le comité des fêtes, une cérémonie pour le centenaire de l'Armistice de 1918 en hommage à tous les Auffervillois qui sont Morts pour la France durant cette terrible première guerre mondiale. Je compte sur vous et votre mobilisation pour participer à cette belle commémoration ! Avec tous ces moments forts agréables, je vous souhaite aussi de bonnes vacances reposantes et bien méritées... Et je vous rappellerai la nouvelle réglementation en vigueur sur les routes à partir du 01 Juillet prochain (80 Km/h), décision absurde de la part de nos dirigeants, à laquelle je me suis officiellement opposé avec de nombreux élus locaux !

Je vous invite à rester attentif et très prudent, et vous souhaite, à toutes et tous, un bel été !

Bruno Moulié.

Sommaire

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ♦ Compte-rendu conseils municipaux P2-3 ♦ Le budget 2018 P4 ♦ Informations pratiques P5-6 ♦ Classe de découverte - Accueil de loisirs P7 ♦ Aufferville sous la neige P8 ♦ Le forage d'eau d'Aufferville P9 ♦ Les évènements P10-11 | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit P12-13 ♦ Carnets de Nature : les orchidées sauvages P14 ♦ La recette de printemps : le Navarin d'agneau P15 ♦ Dates à retenir - Horaires de la Mairie P16 |
|--|--|

*Compte-rendu des conseils municipaux***COMPTE-RENDU DU 02 FEVRIER 2018****PLU : Bureau d'étude**

Sur proposition de la commission urbanisme et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la société Eu Créal.

PERSONNEL COMMUNAL : poste de secrétariat et renouvellement de contrat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de stagiairiser directement l'agent à compter du 26 mars 2018 et de créer un poste d'adjoint administratif à 17h30 à compter du 1^{er} mars 2018.

CRÉATION D'UNE AGENCE POSTALE - RELAIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'une agence postale – relais.

INVESTISSEMENTS 2018

Le maire rappelle les investissements qui ont été reportés :

Fourniture, installation et la mise en service d'un Système de Sécurité Incendie de type 4 Radio avec la fonction PPMS.

Plan de goudronnage,

Création de l'aire de jeux « espace père Édouard ».

Parking boulangerie : le maire précise que la subvention a été refusée, le plafond minimum de la dépense devant être de 50 000€.

Le maire propose ensuite les investissements pour l'année 2018 qui ont été retenus en bureau municipal :

L'installation de ralentisseurs -traversée du bourg (cimetière – école/mairie – sortie salle des 4 saisons).

Réhabilitation du logement.

Achat de 3 tableaux numériques

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte les propositions d'investissements.

Compte-rendu des conseils municipaux

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Le maire explique qu'il est nécessaire de solliciter des aides pour les investissements 2018

Il propose de solliciter le concours :

- du conseil départemental dans le cadre du FER pour la réfection du logement.
- du conseil départemental – ART Moret-Veneux dans le cadre des amendes de police pour l'installation de ralentisseurs.

- du conseil départemental dans le cadre du Fonds E.CO.L.E pour les tableaux numériques.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés de solliciter les aides ci-dessus. Et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la constitution des dossiers.

COMPTE-RENDU DU 09/03/2018

CCGVL / SCHÉMA DE MUTUALISATION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés décide d'émettre un avis **défavorable** au schéma de mutualisation

FISCALITÉ : détermination des taux

Le conseil municipal, DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés de maintenir les taux 2017 pour l'année 2018.

Taxe d'habitation : 17.54%,

Taxe foncière (bâti) : 15.18%,

Taxe foncière (non bâti) : 37.98%.

COMPTE-RENDU DU 06/04/2018

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES : GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE :

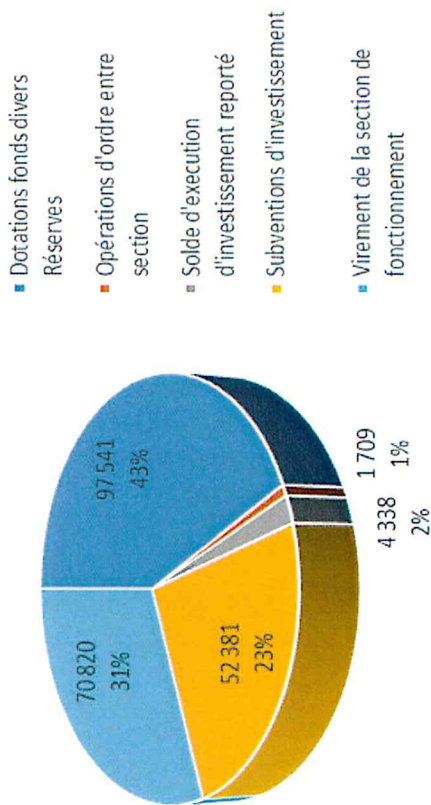
Le maire informe le conseil municipal que le contrat de prestation de service arrive à son échéance le 30 juin prochain, et qu'il est nécessaire de consulter l'assemblée pour la signature d'un nouveau contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de poursuivre avec le groupe SAS SACPA et autorise le maire à signer les documents.

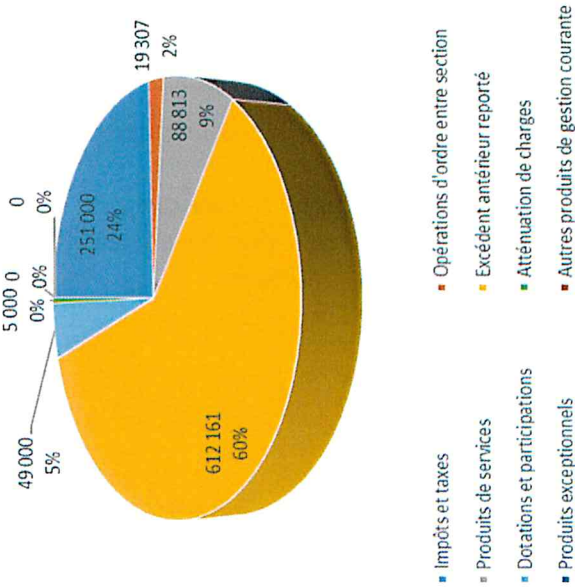
Les comptes rendus de conseils municipaux sont à retrouver dans leur intégralité sur le site www.aufferville.fr ou en affichage à la mairie.

Le budget 2018

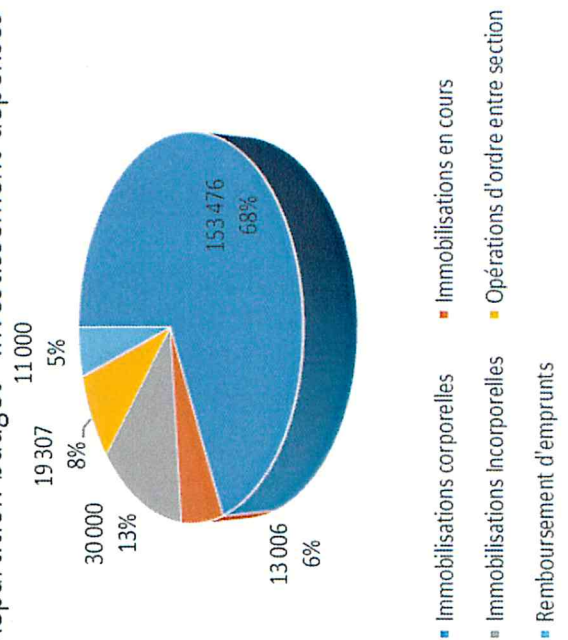
Répartition budget - Investissement recettes



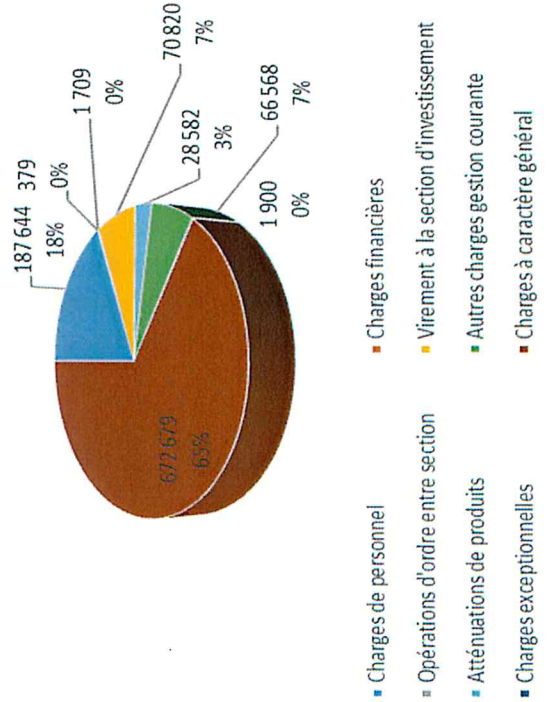
Répartition budget - fonctionnement recettes



Répartition budget - Investissement dépenses



Répartition budget - fonctionnement dépenses



Plan canicule



Nous vous rappelons que le maire a institué un registre nominatif des personnes potentiellement fragiles et isolées. Ce registre, en cas de déclenchement du plan d'alerte de la Préfecture, permet de vérifier vos besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Qui peut s'inscrire sur le registre municipal ?

Ces personnes fragiles et isolées peuvent être :

- Des personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile
- Des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Des personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

La personne concernée ou un tiers peut en faire la demande (le tiers doit être identifiable) :

- Soit par écrit : Mairie d'Aufferville 33 rue Grande 77570 AUFFERVILLE
- Soit sur appel téléphonique : 01.64.28.70.04

Pour rappel

En vous inscrivant, vous vous engagez à communiquer les périodes pendant lesquelles vous pourriez être absent (vacances, hospitalisation...)

L'inscription sur le registre est facultative et les données communiquées restent confidentielles. La radiation du registre communal peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite.

Geste citoyen



Nous rappelons aux citoyens que le stationnement n'est pas autorisé sur les trottoirs.

Le frelon asiatique

Arrivé en France depuis quelques années le frelon asiatique représente un danger pour l'homme et pour la biodiversité locale.

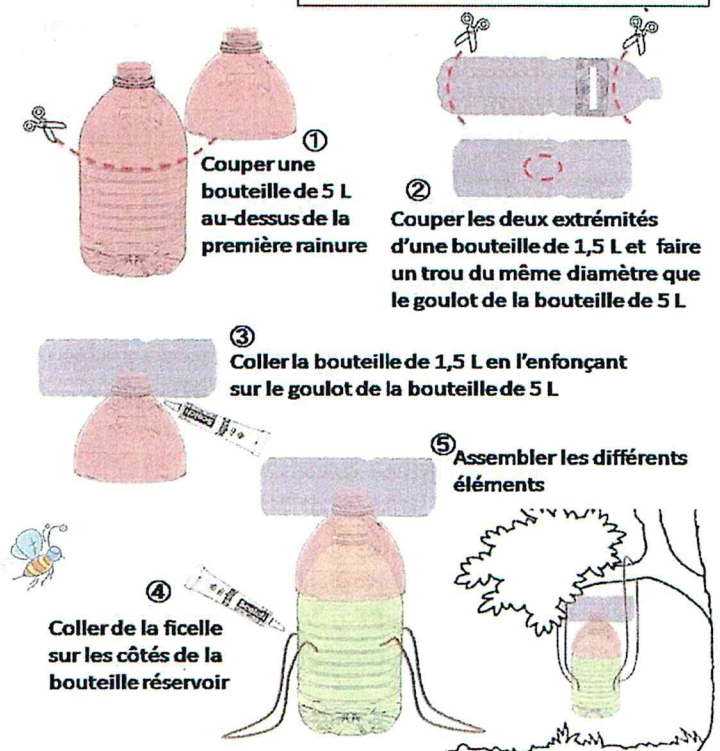
Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen et s'attaque aux abeilles.

Son abdomen est à dominante noire avec une large bande orange et un liseré jaune, sa tête est orange de face et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

Le piégeage permet de contrôler les populations. Pour ce faire il faut bien respecter les périodes suivantes pour installer son piège :

- 1er février au 15 avril : période où le frelon asiatique sort d'hibernation
- du 15 octobre à fin novembre.

PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES



Horaires de travaux et jardinage

Afin d'éviter les ennuis de voisinage, il est nécessaire de se conformer à l'arrêté préfectoral n° 00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage.

Sont concernées les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc...

Voici les horaires pendant lesquels les travaux peuvent s'effectuer :

De 7H00 à 20H00 les jours ouvrés

De 9H00 à 12H00 puis de 15H00 à 19H30 les samedis

De 10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés



Classe de découverte de CM2

Comme l'année dernière, nos écoliers de CM2 ont passé quelques jours à la base de loisirs de Buthiers. Cette année le séjour a eu lieu du 03 au 06 avril.

Le programme a été varié, cumulant des activités de plein air et sportives (parcours pieds nus, tir à l'arc, vélo fun, escalade, simulateur de glisse, mini golf, course d'orientation, promenade dans les rochers, des jeux de société, mais aussi des séances d'astronomie). Et enfin, les enfants ont eu leur propre soirée, le jeudi 5. Ils ont accueilli les maires et leur ont proposé un spectacle, prolongé par une soirée karaoké et danse !

Des moments inoubliables pour eux, et une bonne manière de terminer le cycle du primaire !



L'accueil de loisirs à Aufferville

À chaque période de vacances, la salle des fêtes d'Aufferville se transforme en accueil de loisirs, pour quatre semaines au mois de juillet et une semaine aux vacances d'automne et printemps (pas d'accueil pendant la période de Noël).

Ce service, sous la responsabilité de la CCGVL (Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing), est très apprécié des parents et des enfants. Les activités y sont nombreuses, comme cette année le carnaval organisé dans les rues d'Aufferville pendant les vacances de printemps.



Aufferville sous la neige

Cette année, Aufferville a revêtu son joli manteau blanc, donnant de magnifiques photos de notre commune et de ses monuments.



Le forage d'eau d'Aufferville

Le forage d'eau de la commune qui a été construit dans les années 1900 à bel et bien été rebouché à l'insu de la municipalité en avril dernier. Vous trouverez ci-dessous le communiqué du SIAEP vous informant de cette nouvelle réglementation.

« C'est au titre de la protection des ressources en eau destinée à la consommation humaine que le SIAEP a été amené à procéder à la neutralisation des six captages abandonnés depuis la mise en service de l'usine de l'eau « Les Fontaines », dont celui d'Aufferville.

En effet, en application du code de l'environnement, du code de la santé publique, de l'arrêté préfectoral régional du 11 juin 2013 approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe de Beauce (SAGE), complété des prescriptions intégrées au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) fixant les objectifs pour le bon état des eaux, et conformément à l'article 13 de l'arrêté du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 fixant les prescriptions générales applicables aux sondages, forages, créations de puits ou d'ouvrages souterrains soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, il convient de combler ces ouvrages en cas d'abandon.

Ce comblement a pour objectif de garantir l'absence de circulation d'eau entre les différentes nappes d'eau souterraine contenues dans les formations géologiques aquifères traversées et garantir ainsi l'absence de transfert de pollution. »



Les événements**Karaoke**

Le 21 janvier 2018 a eu lieu le karaoké organisé par le comité des fêtes. Les participants sont venus chanter et danser dans la joie et la bonne humeur.

**Loto de printemps**

Le 11 mars 2018 le comité des fêtes a organisé un loto dans la salle des fêtes. Les participants ont pu gagner de nombreux lots. Voici quelques photos de l'animation.

**Œufs de Pâques**

De nombreux enfants de la commune ont participé ce lundi 2 avril à la chasse aux œufs et aux différentes animations que proposaient la commune et le comité des fêtes. Avec, pour récompense suprême, de nombreux chocolats de Pâques à gagner !



*Les évènements***Commémoration du 8 mai**

La commémoration du 8 mai s'est déroulée en présence de nombreuses personnes. Les élus, les habitants du village, les enfants des écoles ont répondu présents.

M. Raymond Durif, ancien combattant, a déposé une gerbe au monument aux morts.

À l'issue de la Cérémonie toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

**Vide grenier et exposition artisanale**

De l'avis de notre président du comité des fêtes, Patrick Lecler, 2018 a été une année exceptionnelle pour notre traditionnel vide grenier du 8 mai. Le beau temps s'y était invité. De nombreux visiteurs et plus de 90 exposants se sont installés sur le terrain de la salle des fêtes. Grâce à un placement judicieux tout le monde a profité de cette belle journée. Chacun a pu y trouver sa place et y faire de bonnes affaires.



Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

Retrouvez au fil du temps dans l'Auffervillois les principaux évènements de ce conflit qui aura duré plus de quatre ans.

Huitième partie : janvier à juin 1918

8 janvier :

Le président américain Wilson expose ses buts de guerre, dans un programme en quatorze points. Il souhaite notamment assurer la liberté de navigation maritime, la liberté de commerce international, une limitation concertée des armements, la redéfinition des frontières de nombreux états européens (dont le retour de l'Alsace-Lorraine à la France), et la création d'un état polonais avec libre accès à la mer. Il appelle également de ses vœux la création d'une Société des Nations.



Thomas Woodrow Wilson, président des Etats-Unis de 1913 à 1921

3 Mars :

Traité de Brest-Litovsk entre l'Allemagne et la Russie. Les troupes allemandes se concentrent désormais sur le front français.

21 Mars :

Offensive allemande contre les troupes britanniques en Picardie, qui permettra une avancée de l'ennemi mais sera stoppée début avril dans la région de Montdidier (Somme), après que le général Foch soit nommé commandant unique des forces alliées sur le front occidental.

23 Mars :

Début des bombardements de Paris. Les Pariser Kanonen, pièces d'artillerie à longue portée, font des ravages. Ces bombardements furent souvent attribués à tort à la « grosse Bertha », un obusier de 42cm utilisé par les allemands pendant toute la guerre.



L'église St Gervais à Paris (4è), après les bombardements

Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

7 Mai :

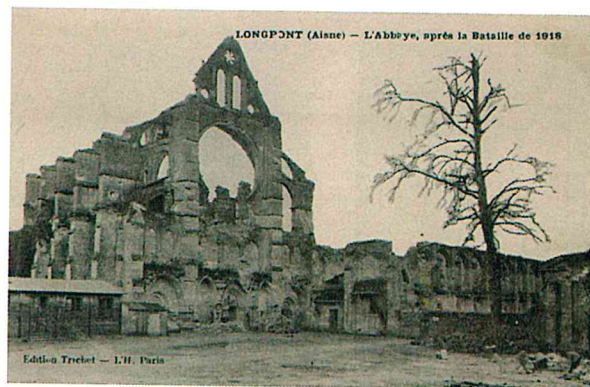
Traité de Bucarest, marquant la fin de la guerre entre les membres de la Quadruplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Bulgarie, Empire Ottoman) et le royaume de Roumanie. Il fait suite à l'armistice du 9 décembre 1917 entre les belligérants. La Roumanie perd des territoires au profit de la Bulgarie et l'Autriche-Hongrie.

13 Mai :

Début des grèves dans les usines d'armement en région parisienne.

27 Mai :

Début de la troisième offensive allemande au Chemin des Dames. Il s'agit d'une attaque de diversion contre les Français, pour les empêcher d'envoyer des renforts aux troupes britanniques situées dans le Nord de la France. Les troupes allemandes s'emparent du Chemin des Dames, et progressent jusqu'à l'Aisne qu'ils n'arrivent pas à traverser. Sous l'effet d'une contre-attaque française et américaine, les allemands abandonnent l'offensive.



9 Juin :

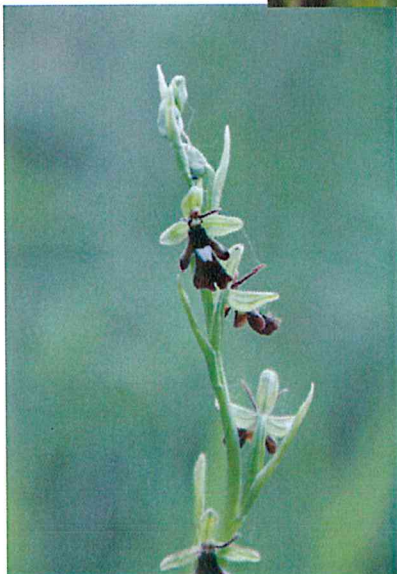
Une quatrième offensive allemande est lancée sur le front ouest. Avec le renfort des tirailleurs marocains, celle-ci est contrée. Les allemands préparent une cinquième offensive, sur la Marne.

Zoom sur les puissances en guerre :



Carnets de Nature : les orchidées sauvages

Les orchidées sauvages ne sont pas si rares qu'on pourrait le penser, un œil averti peut même en découvrir à Aufferville ! Le mois de mai correspond pour la plupart d'entre elles à la période de floraison. Gros plan sur quelques spécimens, trouvés sur les territoires d'Aufferville et de Faÿ lès Nemours.



La recette de printemps : le Navarin d'agneau

Pour 4 personnes :

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 2 heures

Ingrédients :

1 collier d'agneau
200 g de carottes
200 g de navets
200 g de pommes de terre
2 gousses d'ail
500 g de tomates
1 bouillon-cube
1 bouquet garni
Sel, poivre



Préparation :

Tailler le collier en morceaux, les faire dorer à la poêle dans un peu d'huile.

Mettre la viande dans une cocotte, mouiller à hauteur avec de l'eau, ajouter le bouquet garni, les tomates, l'ail et le bouillon-cube délayé dans un peu d'eau.

Saler, poivrer. Laisser cuire doucement 2 heures.

Couper carottes, navets et pommes de terre en cubes, les ajouter à la viande 30 minutes avant la fin de la cuisson.

Cuire séparément les petits pois dans de l'eau salée.

En fin de cuisson, retirer la viande et les légumes de la cocotte, passer la sauce et dresser.

Bon appétit !

Dates à retenir

16 juin au soir	Fête du voisinage
14 juillet à 11h00	Cérémonie suivie d'un pique-nique républicain
29 juillet après-midi	24 minutes d'Aufferville : grande course de karting à pédales sur le circuit de Maison-Rouge
2 septembre	Loto spécial bons d'achats
8 et 9 septembre	Exposition de maquettes
7 octobre	Troupe de théâtre de Larchant en représentation à Aufferville



www.aufferville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 H 30 à 12 H

Les **samedis** de 10 H à 12 H :
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Fermeture d'été : du vendredi 3 août à midi jusqu'au dimanche 12 août inclus
Fermeture les samedis : 28/07, 04/08, 11/08 et 18/08

